

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 avril 2025

FIN DE VIE - (N° 1100)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS1134

présenté par
M. Panifous, rapporteur

ARTICLE 6

À la première phrase de l'alinéa 6, supprimer les mots :

« de nature ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.